

La ville doit être une œuvre d'art

Autor(en): **Rossillion, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **30 (1958)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte
M. J.-J. Mayor, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte
D^r A. Montandon
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

R. Aeby, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président: M. A. Maret.
Membres: MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne.
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43.

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent Habitation:

USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

FAS Section romande de la Fédération des architectes suisses

SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne

SCH Société coopérative d'habitation, Genève

SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève

SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève

FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENTS

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60.
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22.

LA VILLE DOIT ÊTRE UNE ŒUVRE D'ART

Lorsqu'il modèle une ville, l'urbaniste accomplit une œuvre analogue à celle du peintre ou du sculpteur.

Il doit, comme eux, avoir un sens exact des valeurs, traiter les volumes en fonction de la lumière et du site, dessiner des façades, des parcs et des rues.

Il y a plus, dans le rôle de l'urbaniste: la ville n'est pas seulement une composition architecturale; on peut aligner des maisons bien construites sur des boulevards rectilignes sans pour autant faire œuvre d'art. Au contraire, la ville où l'on respire, où l'on voit le ciel et des arbres, où l'on sent une harmonie et la vie, une imagination créatrice, cette ville est œuvre d'art.

L'urbanisme se distingue pourtant des autres disciplines artistiques: il a des caractères particuliers, qui ne présentent pas moins d'importance que l'aspect architectural, il est indissolublement lié à un humanisme en action, à la vie même des groupes sociaux et économiques de la cité et de la région. L'urbaniste ne travaille jamais dans l'abstrait, il doit toujours se souvenir que la ville est faite pour être habitée par des hommes.

Il existe un «code» de l'urbanisme qui traduit certaines de ces exigences en langage administratif et juridique, mais les principes généraux ne peuvent se dégager qu'au cours d'expériences successives dans tous les pays du monde. Des villes entièrement nouvelles sont nées au cours de ce siècle, aux Indes, en Europe, en Australie, en Amérique.

Beaucoup plus délicat est le problème que pose l'aménagement d'une ville ancienne, surtout lorsque celle-ci a un passé artistique. C'est le cas de nombreuses villes françaises, certaines modelées depuis mille ans par les apports successifs de styles qui leur ont donné leur originalité, d'autres fortement marquées par l'empreinte d'un siècle, telles que Versailles, Nancy, Montpellier.

L'absence de toute considération esthétique se fait cruellement sentir dans l'extension des agglomérations urbaines, dont les lotissements de tant de banlieues industrielles donnent de si fâcheux exemples.

Pierre Rossillion.

SOMMAIRE:

Pour une meilleure étude économique de la construction	11
Financement de l'habitation en Europe	14
Rapport annuel et comptes de l'exercice 1956-1957	21
Le pouvoir d'achat et les salaires	22
Saffa 1958	24
Maison de vacances « Le Trigon »	29
L'Exposition de Bruxelles s'ouvre le 17 avril	29
Elaboration des programmes de constructions de logements	31
La Confédération et l'encouragement à la construction de logements	36
Paul Claudel, l'architecture et l'urbanisme	38
Informations et renseignements commerciaux	41